



Syndicat National Pénitentiaire des Surveillant(e)s



La « guéguerre » syndicale : Un mal nécessaire ?

Nombreux sont ceux qui déplorent cette « guéguerre » comme un frein à l'amélioration de leurs conditions de travail, qu'elles portent sur les avantages sociaux, l'amplitude horaire, l'ergonomie, l'ambiance générale.

Comme dans le domaine de la politique, le pluralisme syndical est indispensable à la démocratie. La concurrence est donc nécessaire au progrès social.

Il est permis de rêver, mais il faut bien admettre qu'un monde dans lequel nous serions tous d'accord, n'existera jamais.

Les critiques, les attaques, les diatribes, les dénigrements, les polémiques, et autres synonymes, sont bien le propre de la nature humaine. Heureusement, quelques points de vue sur les sujets de société, peuvent rassembler l'être humain.

Dans le monde du travail, les syndicats ont déjà su faire preuve de solidarité. Malheureusement, bien trop souvent, il y a au moins un contradicteur, ne serait-ce qu'un décideur contre lequel on s'érige. Ceci est bien la preuve que l'unanimité d'opinion ou d'intention, n'est pas l'apanage du fonctionnement d'une république.

Dans la sphère pénitentiaire, les oppositions y sont particulièrement exacerbées. Elles résultent de l'ambiance d'un milieu par nature délétère. Évidemment, la prison n'est pas un lieu rêvé où les pensionnaires s'y épanouissent. La prison génère donc de l'irritabilité, et en conséquence du conflit.

Les injonctions contradictoires que reçoivent les surveillants ajoutent des tensions qui se répercutent à plusieurs niveaux des relations au travail (ambiance générale).

Nos syndicats ne sont donc pas épargnés par l'hostilité qui agite le milieu pénitentiaire dans lequel ils reproduisent le même schéma. Sans cesse ils s'opposent et se combattent pour avoir le leadership.

Quand un sujet pourrait rassembler les syndicats pénitentiaires, malheureusement, il finit par les diviser. Prenons l'exemple de la dernière réforme statutaire des Surveillants, les syndicats tenaient là l'occasion d'être tous unis pour obtenir une avancée historique. Eh bien ! Non ! Un syndicat a fait cavalier seul en se rangeant du côté des décideurs pour faire passer une réforme au rabais ! Aussi, dirons-nous, que cette organisation qui endosse l'étiquette de syndicat patronal, a le droit d'exister.

La lutte d'influence est donc inévitable, et le sera d'autant plus, d'ici aux élections professionnelles. Chaque syndicat ira de ses raisons et de sa profession de foi. Quant au SPS, il soignera sa communication pour rappeler les Surveillants au bon souvenir de la dernière grande trahison relative à la réforme statutaire 2022.

Pour changer la donne, la « guéguerre » syndicale reste malgré tout un moyen d'aider à la prise de conscience. Espérons au moins que les Surveillant(e)s sauront se rassembler lors des élections. Le SPS travaille à cet objectif.

20 juin 2022 Le bureau national

Site Internet : <http://www.sps-penitentiaire.fr/> / E-Mail : spsnongrades@hotmail.com